



Université  
de Lomé



---

## Termes de référence

Pour :

# Renforcement de capacité sur la propriété intellectuelle

Date : 23 Novembre 2022

Lieu : Salle de réunion du CERSA

Novembre 2022

## 1. Contexte et justification

Dans le cadre de la création et du fonctionnement des Centres d'excellence africain CEA- Impact initiés par la Banque Mondiale en vue de combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités de trois centres d'excellences (CERSA CERVIDA-DOUNEDON et CERME) à l'Université de Lomé.

Les centres ont pour objectif de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, l'innovation, la recherche-développement et l'appui conseil pour un développement dans les domaines de leur spécialité.

Pour atteindre les objectifs de chaque centre, des programmes de formations adéquates et adaptées au développement sont offertes en Doctorat, en Master et en courte durée. Une stratégie de recherche innovation et valorisation est concocté pour l'obtention de résultats probants et profitables à tous. Dans l'optique de donner un coup d'accélération au volet recherche des CEA Impact et de développer la créativité chez les apprenants et le staff, la Banque mondiale offre aux CEA Impact, à travers l'ILD5.3, l'opportunité de concevoir et de réaliser des activités autour de l'entrepreneuriat, de l'innovation, des start-ups et/ou de la commercialisation/valorisation des résultats. Ces différentes activités nécessitent la mise en place d'une politique de la propriété intellectuelle et d'un bureau de transfert de technologie pour faciliter leurs réalisations.

Dans le processus de mise en place de la politique de la propriété intellectuelle et de création du bureau de transfert de technologie, le président de l'UL par arrêté a mis en place une commission pour l'élaboration de la politique de la propriété intellectuelle (PPI). Afin de permettre aux intéressés d'avoir le même niveau d'information et de compréhension de PPI, les CEA Impact du Togo (CERSA CERVIDA-DOUNEDON et CERME) organisent le 23 novembre 2022 à Lomé, un atelier de renforcement de capacité sur la propriété intellectuelle à l'endroit des membres de la commission de réflexion élargit à des personnes ressources sur la propriété intellectuelle.

## **2. Objectifs**

### **2.1. Objectif général**

L'atelier vise à renforcer la capacité des membres de la commission de réflexion, des membres des CEA Impact et des responsables des écoles doctorales et autres personnes ressources sur la propriété intellectuelle.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

- Harmoniser la compréhension des acteurs sur l'ILD 5.3 des CEA Impact relatif à l'entrepreneuriat, à l'innovation, au développement d'entreprises start-up et programmes de soutien à la commercialisation, à travers une présentation et une clarification des jalons.
- Exposer des objectifs et grands axes d'une politique de propriété intellectuelle ;

## **3. Résultats attendus**

A la fin de cet atelier, les résultats suivants sont attendus :

- Les jalons de l'ILD5.3 des CEA impacts sont présentés et clarifiés la compréhension des acteurs est harmonisée.
- Les objectifs et les principaux axes d'une politique de propriété intellectuelle sont exposés.

## **4. Durée et lieu de l'atelier**

L'atelier durera une demi-journée, de 8h à 13h, le 23 novembre 2022 dans la salle de conférence de CERSA.

## **5. Livrables**

L'atelier donnera lieu à la préparation de livrables à savoir :

- Le rapport de l'atelier
- Liste des participants
- Les photos des participants

## 6. Liste des participants

- Les membre de la commission de réflexion sur la mise en place de la Propriété intellectuelle (12)
- Membres des CEA Impacts (9 soit 3 par centre y compris Directeurs ou Directeurs Adjoints)
- Responsables des écoles doctorales (3)
- Responsable de la DAAS (1)
- SG UL (1)
- DRH (1)
- Prof KOLEDZI (à inviter à suivre en ligne)
- Prof KOKOU (1)
- Le représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (1)
- Le Représentant de la présidence de l'UL (1)

## 7. Le budget de l'atelier

Le CERViDA-DOUNEDON prendra en charge les pauses café et déjeuner. Le CERSA mettra la salle de réunion à disposition.

## 8. Programme indicatif de l'atelier

Heure	Activités	Responsable
8h00 - 8h30	Arrivée, enregistrement et installation des participants	
8h30 - 9h00	Cérémonie d'ouverture	Président de la commission PPI
<b>9h00-9h030</b>	Présentation du Guide d'Orientations sur le RLD 5.3: Jalon de l'Esprit d'Entreprise	Dr ADABE (CERSA)
9h30 - 10h00	<b>Photo de Famille et pause-café</b>	<b>CERViDA-DOUNEDON</b>
10h00 - 12h00	Présentation de la charte de l'UL, Formation sur la PI	Dr JOHNSON-ANSAH
12h00 - 12h30	Mot de fin de l'atelier	Président de la commission PPI
<b>12h30</b>	<b>Pause déjeuner</b>	<b>CERViDA-DOUNEDON</b>